

Mois de Marie historique de Notre Dame du Puy

Septième jour

Comment le prince Sarrasin Mirat, assiégé par Charlemagne dans la forteresse de Mirambelle, devenue aujourd'hui le château-fort de Lourdes, ne consentit à se rendre à personne qu'à Notre Dame du Puy.

Charlemagne était occupé à réduire, dans les Pyrénées, la petite province de Bigorre, où un chef sarrasin, appelé Mirat, s'était fait une sorte de souveraineté indépendante. Ce Mirat était un guerrier au courage intrépide, au caractère chevaleresque, à la volonté de fer. Après avoir vu, malgré sa vaillance, toutes les autres places de sa principauté tomber au pouvoir de l'empereur, il s'était héroïquement renfermé, avec une poignée de troupes, dans la forteresse de Mirambelle, la seule place qui lui restât, et là, après avoir juré de ne se rendre à aucun homme, il avait entrepris une défense désespérée contre l'empereur.

Cette forteresse de Mirambelle, qui existe encore, et dont la position et la structure rappellent assez notre château de Polignac, avait été construite du temps de César. Assise sur un roc escarpé, elle défiait toute surprise et tout assaut. Restée sous la domination des infidèles depuis leur première invasion en France, elle avait été fortifiée avec beaucoup de soins, et elle était imprenable autrement que par la famine. C'est ce qu'éprouvèrent, cinq à six siècles plus tard, le duc d'Anjou et Du Guesclin, qui tentèrent vainement de s'en emparer de vive force.

Vainement aussi, depuis plusieurs mois, Charlemagne en faisait-il le siège. L'empereur, malgré sa puissance, se voyait bel et bien tenu en échec devant cette place avec toute son armée. Espérant amener les assiégés à se rendre, en leur faisant voir que leur perte n'était qu'une affaire de temps, Charlemagne fit cerner étroitement la place de tous côtés : les assiégés n'en continuèrent pas moins à résister. L'empereur offrit alors au prince Sarrasin de capituler à d'honorables conditions : inutile ; aux promesses comme aux menaces, l'obstiné Mirat répondait invariablement qu'il avait juré de ne se rendre à aucun homme, et qu'il tiendrait son serment jusqu'à la mort.

Lassé de ces lenteurs, Charlemagne songea enfin à marcher en avant, après avoir laissé devant Mirambelle, une division suffisamment forte pour en continuer le siège, quand un événement imprévu vint tout à coup changer la face des affaires. L'évêque du Puy, Rorice, devenu l'ami de l'empereur, depuis ses pèlerinages à Notre Dame du Puy, l'accompagnait à cette expédition. Se souvenant de la toute puissance de la Reine de nos montagnes, il eut la pensée de la faire intervenir en cette circonstance. Il la supplia donc d'applanir par quelque miracle les difficultés présentes, et d'illustrer ainsi son nom jusqu'aux extrémités de la France, en réduisant et convertissant elle-même l'héroïque Mirat et son petit peuple Sarrasin. L'intervention de Notre-Dame du Puy ne fut pas invoquée en vain. Voici qu'un aigle, en effet, ayant enlevé dans ses serres un énorme poisson, rencontré sans doute à la surface d'un lac qui avoisinait la forteresse, s'en vint le déposer, tout vivant et sans la moindre égratignure, sur l'endroit le plus élevé du rocher qui sert de base au château-fort. Cet endroit s'appelle encore aujourd'hui la pierre de l'aigle. Qu'on juge de l'étonnement de Mirat ! Toutefois, voyant bientôt le parti qu'il pouvait tirer d'un pareil événement, il expédia le poisson à l'empereur, pour lui faire comprendre que la famine est loin de ceux qui possèdent de pareilles pièces dans leur vivier. Charlemagne demeure stupéfait devant l'étrangeté de ce message, mais l'évêque du Puy lui dit alors : « Sire, ayez confiance ! La Mère de Dieu, Notre Dame du Mont Anis, commence à se mêler de nos affaires d'une manière admirable ». — « Je désire de tout mon cœur qu'il en soit ainsi, répondit le religieux empereur ». Sur ce, l'évêque lui demande et obtient la permission d'aller trouver le Sarrasin. Lorsqu'il fut en présence de Mirat : « Prince, lui-dit-il, vous avez juré de ne vous rendre à aucun homme, soit ! mais rendez-vous donc alors à une Dame, à une Dame très puissante qui vous chérit grandement. Rendez-vous à la Mère de Dieu, à Celle qui règne sur le Mont Anis, et dont l'empereur et moi nous nous glorifions d'être les humbles sujets. Croyez-moi, Prince, le traité que je vous offre vaut mieux qu'une victoire, on en parlera encore quand vos beaux faits d'armes seront oubliés. Allons ! Faites-vous le chevalier de cette Dame, elle vous attend ! »

Ce langage toucha et adoucit subitement le cœur du farouche et inflexible Mirat. Lui, qui jusqu'alors aurait préféré mille fois mourir plutôt que de se rendre, il se sentit fléchir sous l'action de la grâce. « Evêque, répondit-il, je ne me serais jamais rendu à l'armée formidable qui m'entoure, eh bien ! Je me rends à la grande Dame, Mère de Jésus, qui a daigné vous envoyer ici. Elle m'aime, avez-vous dit ; moi aussi je l'aime

déjà. En son honneur, je me ferai chrétien et je serai son fidèle chevalier. Oui, je veux tenir et je veux que mes descendants tiennent à jamais, en foi et hommage, de la Dame sainte Marie du Mont Anis, ma seigneurie de Bigorre, exemple de toute autre suzeraineté ».

On devine la joie de l'Evêque en entendant une déclaration si franche et si généreuse. L'entrevue se passait dans une sorte de préau. En habile et dévoué mandataire, l'Evêque du Puy arrache une poignée d'herbes, et les présentant au prince : « Mirat, lui dit-il, tout suzerain doit un hommage à sa suzeraine : voulez-vous me donner ces herbes comme signe de la prise de possession du fief que Marie vient d'acquérir ici ? » — « Oui bien, répliqua Mirat, j'y consens et de bon coeur. Mais avant la conclusion, définitive, il importe de savoir ce qu'en pensera l'empereur ». De retour auprès de lui, l'Evêque lui raconte le résultat merveilleux de sa négociation. A ce récit, Charlemagne de s'écrier : « J'approuve, je maintiens, je sanctionne tout ce que vous avez stipulé pour la gloire de Notre-Dame du Mont-Anis ». Dans une seconde visite, l'Evêque reçut Mirat à titre de vassal, au nom de la sainte Vierge, avec toutes les formalités prescrites par l'usage et Charlemagne leva le siège immédiatement.

Peu de jours après, Mirat, accompagné de l'élite de ses braves, faisait le voyage du Velay, et venait ratifier la convention dans l'église angélique. Il était curieux de voir pendiller, au bout des lances des guerriers Sarrasins, de petits faix d'herbe religieusement cueillie dans une prairie du nouveau fief. Quand ils eurent fléchi le genou devant la vénérable statue, chacun d'eux fit une jonchée à Marie, avec les petits faix d'herbe qu'ils avaient apportés. Le saint Evêque était là, il avait quitté l'empereur pour venir assister au triomphe de Notre Dame, triomphe qui récompensait si magnifiquement son zèle, et dont ses diocésains, transportés d'admiration, ne pouvaient assez le féliciter. Les Sarrasins reçurent le baptême avec les plus belles dispositions. Le nom de Mirat, qui signifiait « invincible ou indomptable » fut changé en celui de Lorrus, qui veut dire éclairé ou celui qui a ouvert les yeux à la lumière ».

L'hommage des faix d'herbe, suspendus au bout d'une lance, fut rendu à Notre Dame du Puy par les successeurs de Mirat jusqu'à l'année 1118, où Centulle, comte de Bigorre, remplaça les faix d'herbe par 65 sous de Béarn, payables tous les ans, par lui et les siens, pour l'avenir, à Notre Dame du Puy. En 1266 le roi de Navarre déclara, par un traité avec l'Evêque du Puy, tenir en fief le château de Mirambelle et le comté de Bigorre. A chaque mutation de fief, la bannière de Notre Dame du Puy devait être hissée sur la tour du château pendant un jour et une nuit. Il en fut ainsi jusqu'au commencement du quatorzième siècle (1307), où Jean de Cumènes, évêque du Puy, céda son droit de suzeraineté sur le comté de Bigorre au roi Philippe-le-Bel, moyennant une rente de 300 livres tournois, à prendre sur le péage du Breuil au diocèse de Clermont. Quant au château-fort de Mirambelle, il existe toujours, avons-nous dit ; mais, depuis l'époque de Charlemagne, il s'appelle d'un autre nom, célèbre aujourd'hui dans le monde entier. Au pied de ce château-fort s'élève une petite ville à qui on a donné le même nom que le château. Les armoiries de cette ville rendent encore témoignage du fait merveilleux de l'aigle et du poisson, dont il est question dans ce chapitre. Elle porte de gueules à trois tours d'or, maçonnées de sable, sur roc d'argent ; la tour du milieu, plus haute que les deux autres, est surmontée d'un aigle de sable éployé, membré d'or, tenant au bec une truite d'argent. Or, la ville et le château dont nous parlons portent aujourd'hui le nom de Lourdes, en souvenir peut-être du nom de Lorus donné au prince Mirat, lors de son baptême au Puy. Admirable coïncidence, qui, mille ans d'avance, fait intervenir miraculeusement Notre Dame du Puy, au lieu même de la célèbre apparition de Notre Dame de Lourdes !

Prière

Notre-Dame du Puy, priez pour nous ! Ô Reine du Mont-Anis, quelle admirable histoire est la vôtre ! et quel autre de vos pèlerinages pourrait montrer dans ses annales un tel assemblage de titres honorifiques et de faits merveilleux ? Rien n'est plus doux pour notre coeur que de publier votre gloire, et c'est avec une sainte et légitime fierté que nous exhurons aujourd'hui du passé vos vieilles illustrations et vos antiques splendeurs. O Marie, votre gloire rejaillit sur vos enfants ; mais elle leur impose de grands devoirs : Ces devoirs, nous saurons désormais les accomplir. Oui, désormais, avec la grâce de Dieu, nous nous montrerons dignes de l'illustration que vous avez répandue sur notre pays. Vous nous avez comblés de grâces et d'honneurs : à nous, maintenant, de nous montrer reconnaissants envers vous et de vous faire honneur à notre tour ! Nous vous aimerons donc de tout notre coeur, sainte Patronne du Velay ! nous aurons pour vous la même affection et la même dévotion que vous témoignaient nos aïeux. Nous nous efforcerons surtout de vous honorer par notre sainteté de vie. Loin de nous désormais le péché et toute attache au péché ! Loin de nous tout ce qui

pourrait nous rendre indignes de la prédilection que vous avez daigné nous témoigner ! Ô Marie, nous promettons d'être toujours vos sujets fidèles et vos enfants dévoués. Ne désertez pas nos chères montagnes ! Continuez, comme autrefois, à répandre sur nous vos grâces et vos faveurs, En retour, ô reine du Mont Anis, nous publierons partout vos bienfaits et votre gloire, nous proclamerons hautement vos excellences et vos grandeurs ; et, par notre ferveur et notre dévotion, nous contribuerons, de tout notre pouvoir, à rendre à votre pèlerinage son ancienne splendeur. Ainsi soit-il !

Notre-Dame du Puy, priez pour nous !

Salve Regina

Salut, ô Reine, Mère de miséricorde, notre vie, notre joie, notre espérance, salut !
Enfants d'Eve, de cette terre d'exil, nous crions vers vous. Vers vous nous soupirons vers vous, gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes !
Ô vous notre avocate, tournez vers nous votre regard miséricordieux,
et au sortir de cet après l'exil, obtenez-nous de contempler Jésus, le fruit béni de votre sein !
O clémente, ô pieuse, ô douce Vierge Marie !

V. Priez pour nous, sainte Mère de Dieu.

R. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

Oraison

Dieu tout puissant et éternel, qui, par la coopération du Saint Esprit, avez préparé le corps et l'âme de la glorieuse Vierge Marie pour en faire une demeure digne de votre fils, accordez-nous d'être délivrés des maux présents et de la mort éternelle par l'intercession de Celle dont nous célébrons la mémoire avec joie, nous vous en supplions par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

*Salve, Regina, Mater misericordiae, vita, dulcedo et spes nostra, salve !
Ad te clamamus, exules, filii Evae ; ad te suspiramus, gementes et flentes in hac lacrymarum valle.
Eia ergo, advocata, nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte.
Et Jesum benedictum fructum ventris tui, nobis, post hoc exilium, ostende.
O clemens, o Pia, O dulcis Virgo Maria !*

V. Ora pro nobis sancta Dei genitrix.

R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oremus

Omnipotens sempiterna Deus, qui gloriosae Virginis Matris Mariae corpus et animam, ut dignum filii tui habitaculum, effici mereretur, Spiritu sancto cooperante, praeparasti: da ut cujus commemoratione laetamur, ejus pia intercessione, ab instantibus malis, et a morte perpetua liberemur. Per eundem Christum Dominum nostrum.